



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLIBIO
avenue Saint Eloi
10 SOLIGNAC

Tel : 05 55 00 63 43
contact@solibio.eu
www.solibio.eu

Produit : **LESSIVE Poudre SANS PARFUM**

| | | | |
|--------------|----|------------------------------|-------------------|
| Rédigé par : | RD | Date : | FEVRIER 2021 REVB |
| Validé par : | CB | Date et indice de Révision : | 19/03/2021 REVC |

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE :

1.1 Identification du produit :

Nom du produit : **LESSIVE Poudre SANS PARFUM**
Catégorie du produit: DETERGENT
UFI : 0500-P082-G00U-GJGN

1.2 Utilisations autorisées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation autorisée de la préparation : Lessive à usage détergent pour le linge.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DISTRINAT avenue Paul Langevin 17183 Périgny
Personne chargée de la fiche de données de sécurité et coordinatrice REACH : **Quintard Anne**,
responsable législation cosmétique mail : aquintard@leanature.com
Tel : 05.46.52.00.77. Fax : 05.46.52.03.36.
contact@solibio.eu
www.solibio.eu

1.4 Numéros d'appel d'urgence:

SAMU : 15
POMPIERS : 18
Centre antipoison PARIS : 01-40-05-48-48
Centre antipoison LYON : 04-72-11-69-11
Centre antipoison MARSEILLE : 04-91-75-25-25
Centre antipoison BORDEAUX : 05-56-96-40-80
Centre antipoison TOULOUSE : 05-61-77-74-47
INRS : 01-45-42-59-59

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS :

2.1 Classification de la substance ou du mélange

H302: Nocif en cas d'ingestion
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Eléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



GHS07
Acute Tox.4, Catégorie 4 Eye Dam.2, Catégorie 2

Mentions d'avertissement: **ATTENTION**

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers:

Phrases H : H302: Nocif en cas d'ingestion
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence – Généraux:
P102: Tenir hors de portée des enfants

P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Conseils de prudence – Prévention:

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence – Intervention:

P301+P312+P330: EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Conseils de prudence – Elimination:

P501 : Éliminer le contenu/réceptacle dans des conteneurs appropriés et étiquetés puis suivre les réglementations locales et/ou nationales en vigueur pour l'élimination.

Conseils de prudence – Stockage:

P403: Stocker dans un endroit bien ventilé.

Autres informations :

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

Ne pas avaler.

Eviter le contact avec les yeux.

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) >= 0,1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n°1907/2006.

SECTION 3 : COMPOSITION-INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :

Nom de la préparation : Lessive poudre sans parfum

Composants contribuant aux dangers pour la santé :

| Substance | N° CAS | Concentration | Classification CLP 1272/2008 |
|-----------|-----------|---------------|--|
| Soude | 1310-73-2 | 5 à 20% | GHS05 Skin corrosive 1A H314, Corrosive to metals H290 |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS :

4.1 Description des premiers secours

| | |
|--|---|
| En cas d'inhalation : | Sans objet sur les vapeurs. En cas d'inhalation des poussières, sortir la personne en extérieur. |
| En cas de contact avec les yeux : | En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Appeler un médecin si les troubles persistent. |

| | |
|---|---|
| En cas de contact avec la peau : | En cas de réaction au produit, nettoyer la peau à l'eau et retirer les vêtements contaminés. Ne pas utiliser des solvants et des diluants. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. |
| En cas d'ingestion : | Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Ne rien faire boire. Consulter immédiatement un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

/

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion : Intervenir très rapidement. Alerter un médecin.

Ne jamais faire boire ou faire vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

| | |
|--------------------------------|---------------|
| Classe d'inflammabilité | Ininflammable |
| Prévention | / |

5.1 Moyens d'extinction

| | |
|--|---|
| Moyens d'extinction appropriés: | Poudre d'extinction Dioxyde de carbone CO2 Eau pulvérisée Sable Terre |
| Moyens d'extinction inappropriés | / |
| Précautions Équipements spéciaux | Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. |
| Dangers particuliers Risques spéciaux | / |

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les produits de décomposition sont le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et ses dérivés ainsi que des fumées.

5.3 Conseils aux pompiers

Ventiler la pièce. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Être vigilant à un retour de flamme en cas d'incendie. Attention, le produit peut être glissant si répandu au sol.

SECTION 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel non formé aux situations d'urgence vers un endroit sûr. Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Avertir les autorités en cas de déversement. Stopper la fuite si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé. Éviter la pénétration du produit dans les égouts, les eaux souterraines, les eaux de surface, l'eau potable ainsi que dans le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aspirer ou balayer la poudre.

6.4 Référence à d'autres rubriques

/

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ni boire ou fumer dans les endroits où le produit est utilisé. Porter si nécessaire un équipement de protection individuelle. Garder l'emballage fermé et en position debout pour éviter toute fuite.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement fermé. Matériaux préconisés : (PE,PP, PET,

7.3 Utilisations finales particulières

/

SECTION 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION-PROTECTION INDIVIDUELLE :

8.1 Paramètres de contrôle

| | |
|--|---|
| Protection respiratoire : | En cas de ventilation insuffisante, porter un protection respiratoire adaptée (masque avec cartouche filtrante P3). |
| Protection des mains (hors utilisation normale) : | Porter des gants adaptés au produit. |
| Protection de la peau(hors utilisation normale) : | Vêtements de travail adaptés et protecteurs (blouse coton). |
| Protection des yeux (hors utilisation normale) : | Porter des lunettes de protection. |

8.2 Contrôles de l'exposition

| | |
|---|--|
| Mesure d'hygiène | Assurer une ventilation adéquate surtout dans les endroits fermés. Ne pas manger, ne pas boire ou fumer durant l'utilisation |
| Limites d'exposition professionnelle | Mélange : pas de données connues Composants : Soude : VME : 2 mg/m3 (source INRS fiche tox) |

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|--|
| État physique à 20°C : | Solide |
| Couleur : | Blanc à jaune |
| Odeur : | Faible odeur d'huile végétale |
| Point de fusion : | Non déterminé |
| Point d'ébullition: | Non applicable |
| Inflammabilité | Non applicable |
| Limites d'explosion | Non applicable |
| Point éclair : | Non applicable |
| Température d'auto-inflammation : | Non applicable |
| Température de décomposition | Non applicable |
| pH : | pH = 10,20 pour une solution de concentration 10 g/L |
| Viscosité cinématique : | Non applicable |
| Solubilité : | Soluble dans l'eau |
| Pression de vapeur: | Non applicable |
| Densité à 20°C : | Non applicable |
| Caractéristiques des particules: | Poudre |

9.2 Autres informations

/

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE :

10.1 Réactivité

Non réactif dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Acides

10.4 Conditions à éviter

Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C.

10.5 Matières incompatibles

Acides

10.6 Produits de décomposition dangereux

/

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Pas de données pour la préparation en elle-même. Cette rubrique est établie selon les données des substances contenues dans la préparation.

Toxicité au contact oculaire:

Peut provoquer une irritation des yeux (douleur, rougeur) en cas de contact avec les yeux.

Toxicité à l'ingestion:

Peut irriter l'appareil respiratoire à forte dose et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.

Toxicité au contact cutané-muqueux:

Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau conduisant à une incommodité ou voir à une sensibilité cutanée.

Données concernant les substances dangereuses contenues dans la préparation :

Soude : DL50/orale/rat : 2000 mg/kg

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

12.1 Toxicité

CE50 > 100 mg/L avec le test daphnies Magna (test d'écotoxicité sur le milieu aquatique, concentration qui immobilise 50% des daphnies, selon les Guidelines OCDE 202)

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données connues

12.4 Mobilité dans le sol

Produit miscible dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

/

12.6 Autres effets néfastes

/

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

1.1 Méthodes de traitement des déchets

| | |
|--------------------------------------|--|
| Déchet/ Produit non utilisé : | Ne pas rejeter le produit en grande quantité ou les déchets dans l'égout. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés puis suivre les réglementations locales et/ou nationales en vigueur pour l'élimination. Nettoyer selon les règles en vigueur. |
| Emballages : | Ne pas réutiliser les emballages vides pour d'autres produits. Les emballages peuvent être évacués dans la filière classique (poubelles de tri sélectif). Peut être recyclé. Ne pas brûler, ni découper au chalumeau les emballages vides. |

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

| | |
|-----------------------|------------|
| Code ONU : | Non classé |
| Classe de danger : | Non classé |
| Groupe d'emballage : | Non classé |
| Transport par terre : | Non classé |

| | |
|----------------------|------------|
| Transport maritime : | Non classé |
| Transport aérien : | Non classé |
| Code NC : | 3401 2010 |

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

Étiquetage: Étiquetage selon le règlement CLP 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Pictogramme

Composition
Substances
dangereuses :



Réglementation : Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS :

Fiche élaborée en prenant compte des informations des FDS des substances entrant dans la composition du produit.

Dénégation de responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de donnée de sécurité sont données de bonne foi et sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elle ne constitue pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donne pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche est destinée à décrire notre produit en ce qui concerne les mesures de sécurité éventuelles.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu.

Modifications par rapport à la version précédente :

Section 1.1 : ajout numéro UFI

Section 9.1 : ajout de paramètres physico-chimiques

Fin de la fiche de données de sécurité